

**Liste de thèmes de
droit pénal spécial
pour les travaux de
proséminaire
Etat au 27.10.2025**

FACULTÉ DE DROIT / Université de Fribourg
Chaire de droit pénal et de procédure pénale

Les étudiant·e·s souhaitant commencer la rédaction d'un travail de proséminaire **le 1^{er} janvier 2026 au plus tôt et le 30 mars 2026 au plus tard** auprès de la Chaire de droit pénal et procédure pénale sont prié·e·s de s'adresser par courriel **à partir du jeudi 1^{er} décembre 2025 à 00.00 heures** à Mme Chelsea Rolle (chelsea.rolle@unifr.ch) et de **fournir les informations suivantes** :

- numéro d'étudiant·e ;
- preuve de la réussite du travail propédeutique ;
- date souhaitée pour le début de la rédaction du travail ;
- deux ou trois sujets* classés par ordre de préférence.

*Deux sujets doivent être choisis dans la liste des sujets ci-dessous. Les étudiant·e·s sont libres de proposer un troisième sujet qui ne figure pas sur cette liste, en plus des deux sujets choisis dans la liste.

Les places sont limitées et sont attribuées selon le principe *first come, first served*. Il en va de même pour les sujets. **Seules les demandes d'inscription contenant toutes les informations mentionnées ci-dessus et adressées à l'assistante indiquée précédemment seront prises en compte.**

Liste des sujets :

- 1) Le détournement de choses frappées d'un droit de gage ou de rétention
- 2) Le notaire face au droit pénal
- 3) La fraude électorale et la violation du secret du vote
- 4) La publication de débats officiels secrets (art. 293 CP)
- 5) Faux renseignements sur des entreprises commerciales (art. 152 CP)
- 6) Les gestes antisémites et l'article 261^{bis} CP
- 7) Le concours et la délimitation entre les articles 251 et 252 CP
- 8) La provocation publique au crime ou à la violence (art. 259 CP)
- 9) L'usage de faux profils en ligne
- 10) Les insultes homophobes et transphobes
- 11) Les fausses accusations de viol comme infractions contre l'honneur
- 12) La sextorsion
- 13) La violence physique au sein du couple en droit pénal suisse
- 14) L'avortement en droit pénal suisse
- 15) Les homicides intentionnels
- 16) L'usurpation d'identité (art. 179^{decies} CP)
- 17) Le meurtre sur demande de la victime (art. 114 CP) et l'assistance au suicide (art. 115 CP)

- 18) La soustraction de données (art. 143 CP) et l'accès indu à un système informatique (art. 143^{bis} CP)
- 19) Les fausses accusations de viol comme infractions contre l'honneur
- 20) La prostitution en droit pénal suisse
- 21) La publication de photos à caractère sexuel d'autrui sous l'angle du droit pénal suisse